EN 2022,
VOS JOURS DE COLLECTE SONT LES SUIVANTS :

SECTEUR **N°14** | **VILLEMEUX-SUR-EURE : PRIEURÉ / MAUZAIZE / LE MESNIL PONCEAU**

Agglo du Pays Dreux

ORDURES MÉNAGÈRES
collecte en semaines impaires
MARDI SOIR

EMBALLAGES ET PAPIERS
collecte en semaines impaires
MARDI SOIR

BIODÉCHETS
collecte toutes les semaines
VENDREDI SOIR

DÉCHETS VÉGÉTAUX
5 SACS MAXI / collecte

collecte hebdomadaire
VENDREDI SOIR

UNIQUEMENT PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE DU **28/03 au 4/12/2022**
PAS DE COLLECTE PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE DU **01/01 au 27/03** et du **5 AU 31/12/2022**

Les collectes du matin ont lieu de 4h à 11h : les conteneurs et sacs sont à sortir la veille au soir.
Les collectes du soir ont lieu de 19h à 2h : les conteneurs et sacs sont à sortir le jour même avant 19h. / Les conteneurs doivent être rentrés le jour même de la collecte.

SEMAINE IMPAIRE | SEMAINE PAIRE | 1 JOUR FÉRIÉ | VACANCES SCOLAIRES

JANVIER

52	S	1
	D	2
01	L	3
	Ma	4
	Me	5
	J	6
	V	7
	S	8
	D	9
02	L	10
	Ma	11
	Me	12
	J	13
	V	14
	S	15
	D	16
03	L	17
	Ma	18
	Me	19
	J	20
	V	21
	S	22
	D	23
04	L	24
	Ma	25
	Me	26
	J	27
	V	28
	S	29
	D	30
05	L	31

FÉVRIER

05	Ma	1
	Me	2
	J	3
	V	4
	S	5
	D	6
06	L	7
	Ma	8
	Me	9
	J	10
	V	11
	S	12
	D	13
07	L	14
	Ma	15
	Me	16
	J	17
	V	18
	S	19
	D	20
08	L	21
	Ma	22
	Me	23
	J	24
	V	25
	S	26
	D	27
09	L	28

MARS

09	Ma	1
	Me	2
	J	3
	V	4
	S	5
	D	6
10	L	7
	Ma	8
	Me	9
	J	10
	V	11
	S	12
	D	13
11	L	14
	Ma	15
	Me	16
	J	17
	V	18
	S	19
	D	20
12	L	21
	Ma	22
	Me	23
	J	24
	V	25
	S	26
	D	27
13	L	28
	Ma	29
	Me	30
	J	31

AVRIL

	V	1
	S	2
	D	3
14	L	4
	Ma	5
	Me	6
	J	7
	V	8
	S	9
	D	10
15	L	11
	Ma	12
	Me	13
	J	14
	V	15
	S	16
	D	17
16	L	18
	Ma	19
	Me	20
	J	21
	V	22
	S	23
	D	24
17	L	25
	Ma	26
	Me	27
	J	28
	V	29
	S	30

MAI

17	D	1
18	L	2
	Ma	3
	Me	4
	J	5
	V	6
	S	7
	D	8
19	L	9
	Ma	10
	Me	11
	J	12
	V	13
	S	14
	D	15
20	L	16
	Ma	17
	Me	18
	J	19
	V	20
	S	21
	D	22
21	L	23
	Ma	24
	Me	25
	J	26
	V	27
	S	28
	D	29
22	L	30
	Ma	31

JUIN

22	Me	1
	J	2
	V	3
	S	4
	D	5
23	L	6
	Ma	7
	Me	8
	J	9
	V	10
	S	11
	D	12
24	L	13
	Ma	14
	Me	15
	J	16
	V	17
	S	18
	D	19
25	L	20
	Ma	21
	Me	22
	J	23
	V	24
	S	25
	D	26
26	L	27
	Ma	28
	Me	29
	J	30

JOURS FÉRIÉS 2022

TOUTES LES COLLECTES DES JOURS FÉRIÉS 2022 SONT **ASSURÉES NORMALEMENT AUX HORAIRES HABITUELS.**

Une question, un doute sur le tri, contactez-nous au 02 37 64 82 00 ou pole.technique@dreux-agglomeration.fr

©Néologis

EN 2022,
VOS JOURS DE COLLECTE SONT LES SUIVANTS :

SECTEUR **N°14** | **VILLEMEUX-SUR-EURE : PRIEURÉ / MAUZAIZE / LE MESNIL PONCEAU**

Agglo du Pays Dreux

ORDURES MÉNAGÈRES
collecte en semaines impaires
MARDI SOIR

EMBALLAGES ET PAPIERS
collecte en semaines impaires
MARDI SOIR

BIODÉCHETS
collecte toutes les semaines
VENDREDI SOIR

DÉCHETS VÉGÉTAUX
5 SACS MAXI / collecte

collecte hebdomadaire
VENDREDI SOIR

UNIQUEMENT PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE DU **28/03 au 4/12/2022**
PAS DE COLLECTE PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE DU **01/01 au 27/03** et du **5 AU 31/12/2022**

Les collectes du matin ont lieu de 4h à 11h : les conteneurs et sacs sont à sortir la veille au soir.
Les collectes du soir ont lieu de 19h à 2h : les conteneurs et sacs sont à sortir le jour même avant 19h. / Les conteneurs doivent être rentrés le jour même de la collecte.

SEMAINE IMPAIRE | SEMAINE PAIRE | 1 JOUR FÉRIÉ | VACANCES SCOLAIRES

JUILLET

26	V	1
	S	2
	D	3
27	L	4
	Ma	5
	Me	6
	J	7
	V	8
	S	9
	D	10
28	L	11
	Ma	12
	Me	13
	J	14
	V	15
	S	16
	D	17
29	L	18
	Ma	19
	Me	20
	J	21
	V	22
	S	23
	D	24
30	L	25
	Ma	26
	Me	27
	J	28
	V	29
	S	30
	D	31

AOÛT

31	L	1
	Ma	2
	Me	3
	J	4
	V	5
	S	6
	D	7
32	L	8
	Ma	9
	Me	10
	J	11
	V	12
	S	13
	D	14
33	L	15
	Ma	16
	Me	17
	J	18
	V	19
	S	20
	D	21
34	L	22
	Ma	23
	Me	24
	J	25
	V	26
	S	27
	D	28
35	L	29
	Ma	30
	Me	31

SEPTEMBRE

35	J	1
	V	2
	S	3
	D	4
36	L	5
	Ma	6
	Me	7
	J	8
	V	9
	S	10
	D	11
37	L	12
	Ma	13
	Me	14
	J	15
	V	16
	S	17
	D	18
38	L	19
	Ma	20
	Me	21
	J	22
	V	23
	S	24
	D	25
39	L	26
	Ma	27
	Me	28
	J	29
	V	30

OCTOBRE

39	S	1
	D	2
40	L	3
	Ma	4
	Me	5
	J	6
	V	7
	S	8
	D	9
41	L	10
	Ma	11
	Me	12
	J	13
	V	14
	S	15
	D	16
42	L	17
	Ma	18
	Me	19
	J	20
	V	21
	S	22
	D	23
43	L	24
	Ma	25
	Me	26
	J	27
	V	28
	S	29
	D	30
44	L	31

NOVEMBRE

44	Ma	1
	Me	2
	J	3
	V	4
	S	5
	D	6
45	L	7
	Ma	8
	Me	9
	J	10
	V	11
	S	12
	D	13
46	L	14
	Ma	15
	Me	16
	J	17
	V	18
	S	19
	D	20
47	L	21
	Ma	22
	Me	23
	J	24
	V	25
	S	26
	D	27
48	L	28
	Ma	29
	Me	30

DÉCEMBRE

48	J	1
	V	2
	S	3
	D	4
49	L	5
	Ma	6
	Me	7
	J	8
	V	9
	S	10
	D	11
50	L	12
	Ma	13
	Me	14
	J	15
	V	16
	S	17
	D	18
51	L	19
	Ma	20
	Me	21
	J	22
	V	23
	S	24
	D	25
52	L	26
	Ma	27
	Me	28
	J	29
	V	30
	S	31

JOURS FÉRIÉS 2022
TOUTES LES COLLECTES DES JOURS FÉRIÉS 2022 SONT **ASSURÉES NORMALEMENT AUX HORAIRES HABITUELS.**

Une question, un doute sur le tri, contactez-nous au 02 37 64 82 00 ou pole.technique@dreux-agglomeration.fr

©Néologis

LES CONSIGNES DE TRI

CITEO

Agglo du Pays de Dreux

LES EMBALLAGES RECYCLABLES ET LE PAPIER

en mélange dans le conteneur jaune / en porte-à-porte

EMBALLAGES EN PLASTIQUE
Bouteilles, flacons avec bouchons

EMBALLAGES EN MÉTAL
Boîtes de conserves, canettes, aérosols, barquettes alu, bidons

EMBALLAGES EN CARTON
Briques alimentaires, cartons, emballages en carton, cartonnettes

PAPIERS
Courriers, enveloppes, cahiers, prospectus, journaux, revues, magazines, livres, catalogues

Collecte tous les 15 jours : consultez votre calendrier

LE VERRE

en vrac dans le conteneur verre

EMBALLAGES EN VERRE
Bouteilles, pots, bocaux
SANS COUVERCLE, NI BOUCHON

je n'accepte que les bouteilles et bocaux en
VERRE

Bien les vider, inutile de les laver

CE QUE DEVIENNENT VOS EMBALLAGES RECYCLABLES UNE FOIS TRIÉS ?

15 X = 1 pull polaire

1 tonne d'acier recyclé = 15 lave-vaisselles

660 X = 1 vélo

Les papiers se recyclent en moyenne
5 fois
70% redeviennent des papiers
20% deviennent des cartons
10% sont transformés en d'autres produits comme des papiers d'hygiène, des isolants...

PAS DE PETITES ÉCONOMIES...

1,2 million de tonnes
de papier recyclé
permettent d'économiser
23 milliards de litres d'eau
(l'équivalent de 8 000 piscines olympiques)

À SAVOIR SUR LE VERRE...

Il se recycle à **l'infini**

Il représente en poids
près de 50%
des emballages ménagers en France

avec **1 tonne**
de verre recyclé...

... on économise
1,2 tonne
de matières premières servant à la fabrication du verre (sable, calcaire...)

... on fabrique
2 200
bouteilles de 75cl

LA DOTATION EN CONTENEURS ET SACS

L'Agglo du Pays de Dreux met à disposition les conteneurs pour les collectes à raison de :
1 foyer = 1 conteneur par type de déchet

Pour les sacs à déchets végétaux (pour les communes concernées par cette collecte), la **dotation annuelle** est de **30 sacs.**

LES CONSIGNES DE TRI

LES BIODÉCHETS
en mélange dans le conteneur vert

UNIQUEMENT...

...LES RESTES DES REPAS
Épluchures de fruits et légumes, petits os, arêtes, pain, coquilles d'oeufs, d'huitres, noyaux, filtres et sachets en papier, marc de café...

...LES DÉCHETS DE LA MAISON
Copeaux et sciures de bois, cendres de cheminée, plantes d'intérieur

Collecte hebdomadaire : consultez votre calendrier

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX
en sac biodégradable

LES DÉCHETS DU JARDIN
Tonte de gazon, feuilles et fleurs fanées, petites branches et tailles, mauvaises herbes

IMPORTANT
5 SACS MAXI
PRÉSENTÉS À LA COLLECTE

Collecte hebdomadaire UNIQUEMENT en PÉRIODE ESTIVALE

du 28 mars au 4 décembre 2022

VOS BIODÉCHETS et DÉCHETS VÉGÉTAUX sont valorisés EN COMPOST.

*Réduisez vos déchets présentés à la collecte et faites **votre propre compost !** L'Agglo du Pays de Dreux vous propose des composteurs (plastique ou bois) **à tarifs préférentiels.***

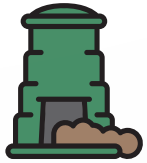

IMPORTANT
Conservez ce calendrier et ses consignes tout au long de l'année afin de repérer vos jours de collecte pour sortir vos conteneurs au bon moment !

©Néologis

CONTACT

Une question, un doute, contactez-nous au **02 37 64 82 00** ou **pole.technique@dreux-agglomeration.fr** ou sur le site **www.dreux-agglomeration.fr**

Collecte tous les 15 jours : consultez votre calendrier

LES ORDURES MÉNAGÈRES
en sac bien fermé dans le conteneur marron

Couches, films et sacs en plastique, cartons gras, pots de yaourt, barquettes plastique et polystyrène, lingettes, pots de fleurs, jouets en plastique...

N'OUBLIEZ PAS LES DÉCHÈTERIES

Avec votre carte, vous pouvez accéder à toutes les déchèteries gérées par le SITREVA, dont les 11 sur le territoire de l'Agglo.

À PARTIR DU 1ER JANVIER 2022, LES MODALITÉS D'ACCÈS AU DÉCHÈTERIES CHANGENT.

Vos apports seront comptabilisés en nombre de points.

Votre carte sera créditée, **automatiquement et gratuitement** chaque année, de **50 points** .

À chaque passage, quel(s) que soit(ent) le(s) déchet(s) déposé(s), un ou plusieurs points vous sera/seront décompté(s) en fonction du moyen utilisé pour transporter vos déchets (*exemples : véhicules légers ; remorques 1 ou 2 essieux ; utilitaires etc...*).

Il n'y aura donc plus de limitation de volume de déchets apportés.

Vous pourrez gérer votre pass'déchèterie et accéder à toutes les informations relatives à votre compte et vos apports dans ***« Mon espace »*** sur le site Internet du Sitreva.

Vous y retrouverez l'historique de vos différents apports ; vous pourrez demander l'attribution d'une carte et déclarer la perte d'un pass'déchèterie.

Pour connaître toutes les modalités (points, accès, horaires... consultez le site internet WWW.SITREVA.FR

Pour rester informé en temps réel sur l'actualité de vos déchèteries, téléchargez l'application Sitreva.

Conception : Agglo du Pays de Dreux - Illustrations : Citeo / Adobe Stock - Impression : Imprimerie Chauveau (02 37 58 88) - Reproduction interdite - NOV. 2021